



FICHE DE POSTE :

Chargé.e de mission égalité et lutte contre les discriminations

Structure :

Agir pour l'égalité est une association loi de 1901, membre de SOS Racisme et de la Fédération Nationale des Maisons des Potes, qui mène, depuis 1985, des actions de lutte contre toutes les formes de discrimination (racisme, sexisme, homophobie, etc.) et de promotion de l'égalité. Parmi ses différentes actions, elle organise des actions de sensibilisation auprès des jeunes dans les structures éducatives et/ou d'éducation populaire mais aussi auprès des adultes, ainsi que des formations pour les professionnels (notamment de l'animation). D'autre part elle reçoit, écoute et accompagne les victimes de discriminations et peut se constituer partie civile aux côtés de victimes.

Contrat :

CDD de 12 mois pouvant déboucher sur un CDI à temps plein (35h/semaine – 1 journée de télétravail/semaine possible) à compter de la mi-septembre.

Temps de travail en soirée et week-end très occasionnellement lors d'événementiel.

Déplacements ponctuels dans la région.

Missions spécifiques :

Sur le pôle éducatif le/la salarié-e, sous la supervision de la coordinatrice générale :

- Démarche les établissements scolaires, MJC, centres sociaux, maisons de quartier, etc. afin de leur proposer des interventions pédagogiques sur les questions de discrimination, de racisme, d'homophobie, de sexisme, de vivre-ensemble.
- Participe à la création, l'adaptation et l'amélioration des outils et modules d'intervention.
- Participe à l'accompagnement et la formation des bénévoles et volontaires en service civique sur les différents modules et méthodes d'intervention.
- Intervient dans les établissements scolaires et éducatifs auprès des jeunes avec les bénévoles et les volontaires en service civique.
- Mène des projets de sensibilisation avec les partenaires.

Sur le pôle juridique, le/la salarié-e, accompagné-e et supervisé-e par la juriste de l'association :

- Accueille, conseille et accompagne les victimes de discriminations.
- Organise et participe à des testings afin de collecter des preuves de discrimination.
- Oriente les victimes vers les structures les plus adaptées au besoin (défenseur des droits, syndicat, avocats, etc.).

Missions générales :

Le/la salarié-e gère les dossiers de demandes de financement.

Le/la salarié-e peut être amené-e à représenter la structure auprès des partenaires publics et privés, à participer à des comités de pilotage et des rencontres inter-partenariales.

Le/la salarié-e met en place la communication de l'association.

Profil recherché :

- Être en accord avec les valeurs antiracistes, égalitaires et féministes de l'association
- Aisance relationnelle notamment face à un groupe
- Connaissance des problématique liées aux discriminations
- Autonomie, adaptabilité, dynamisme, créativité et prise d'initiative
- Sens du travail en équipe et collaboratif
- Aisance rédactionnelle
- Intérêt pour le monde associatif et bénévole
- Aisance dans le travail en partenariat (associations, institutions...)
- Permis B souhaité

Expérience souhaitée :

- Bac +3 minimum (secteur social, sociologie, droit, gestion de projets, études de genre ...)
- Une expérience préalable en animation et/ou formation auprès des jeunes ou des adultes

Salaire :

Coefficient entre 280 et 300 de la convention collective ECLAT (ex animation) selon expérience soit entre 1843 € et 1970 € brut mensuel

Pour postuler :

Envoyer CV et lettre de motivation à coordination@agirpourlegalite.org avant le 14 aout.
Entretiens possibles entre le 16 et le 18 aout